

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

---

(Du 5 février 1943.)

M. Anton Meiler, de Flims (Grisons), est nommé 1<sup>er</sup> chef de section au laboratoire des machines de l'école polytechnique fédérale.

---

(Du 8 février 1943.)

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Conrado Menchaca, nommé consul général de carrière d'Argentine à Genève, avec juridiction sur toute la Suisse, en remplacement de M. Jorge Blanco Villalta, appelé à un autre poste.

---

Le Conseil fédéral a accordé au canton des Grisons une subvention pour la correction du Riale d'Ajone, dans la commune de Cauco.

---

(Du 9 février 1943.)

Le Dr Louis Tschumi, de Wiedlisbach, adjoint de II<sup>e</sup> classe à l'établissement de chimie agricole à Lausanne, est promu adjoint de I<sup>re</sup> classe.

---

Le Conseil fédéral a accordé des subventions aux cantons suivants:

1. Zurich: Pour des travaux complémentaires de drainage dans la commune d'Oberembrach;
  2. Tessin: Pour la construction d'ouvrages d'irrigation dans les communes de Quinto, Giubiasco et San Antonino.
- 

(Du 12 février 1943.)

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Walter Vinassa, nommé consul honoraire de Monaco à Berne, avec juridiction sur les cantons de Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald (le Haut et le Bas), Glaris, Zoug, Soleure, Schaffhouse, Appenzell (Rh.-Ext. et Rh.-Int.), St-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie et Tessin, en remplacement de M. Albert Oeler.

---

Le Dr Gottfried Trümpler, de Küsnacht (Zurich), actuellement privat-docent de chimie physique à l'école polytechnique fédérale et chef du service des recherches industrielles de l'entreprise Lonza S. A., est nommé professeur ordinaire de chimie physique et chef du laboratoire de chimie physique à l'école polytechnique fédérale.

---

Le Dr Alfons Engeler, de Wittenbach (St-Gall), ingénieur chimiste de I<sup>re</sup> classe au laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches, est promu II<sup>e</sup> chef de section.

---

Le Dr Albert Kiener, de Bolligen, économiste de I<sup>re</sup> classe à la division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique, est promu II<sup>e</sup> chef de section.

---

La commission fédérale de spécialistes pour l'industrie du vêtement est constituée comme suit jusqu'à fin 1944: Représentants des autorités: MM. A. Walther, ingénieur diplômé, professeur d'organisation industrielle à l'université de Berne (président); le Dr F. Rubin, directeur de la chambre cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, à Berne (vice-président); M<sup>me</sup> S. Favez, directrice du « Travail à domicile », à Lausanne (membre); représentants des employeurs: M<sup>lle</sup> A. Scherrer, à Romanshorn; MM. H. Haury, à St-Gall; O. Sallmann, à Amriswil; Ch. Zimmermann, à Zurich; L. Lorenz, à St-Gall; P. Antener, à Berne; représentants des ouvriers à domicile: M<sup>me</sup> S. Bühlmann, à Zurich; MM. A. Storrer, à Zurich; E. Bircher, à Berne; E. Katz, à Zurich; A. Mühlheim, à Büren a. A.; M<sup>lle</sup> L. Zimmerli, à Romanshorn.

3786

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

---

### Exécution de la loi sur la formation professionnelle.

Le règlement, présenté par l'union suisse de marchands et mécaniciens de cycles, motos, et machines à coudre, concernant les *examens de maîtrise pour la profession de mécanicien en bicyclettes et en motocyclettes*, n'ayant pas donné lieu à opposition dans le délai imparti (v. *Feuille fédérale* du 23 décembre 1942), le département fédéral de l'économie publique l'a *approuvé* en date du 1<sup>er</sup> février 1943.

Conformément à l'article 39 de l'ordonnance I portant exécution de la loi sur la formation professionnelle, publication est faite de ce qui précède.

Berne, le 10 février 1943.

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers  
et du travail.

---

3786

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1943
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	04
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.02.1943
Date	
Data	
Seite	249-250
Page	
Pagina	
Ref. No	10 089 773

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.